doctissimo.fr

Cancer du col : un frottis à faire soi-même

Ecrit par: Dora Laty 6-7 minutes

En France, une femme sur quatre n'a pas de suivi gynécologique et n'effectue pas régulièrement de frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus. Une nouvelle étude britannique démontre que les femmes seraient plus actives à se faire dépister, si cet examen contraignant pouvait se faire à domicile. Leur travaux démontrent que le kit d'auto-dépistage offre des résultats aussi fiables qu'un examen clinique.

Un test fiable

<u>L'étude publiée dans le British Medical Journal du 5 décembre dernier</u> montre que le dépistage du virus HPV par prélèvement à domicile (par la patiente elle-même) serait plus efficace dans la prévention contre le cancer du col de l'utérus que l'invitation à un dépistage clinique classique. L'étude portait sur une population de 400 femmes qui n'avaient jamais fait l'objet d'un dépistage régulier.

Une partie d'entre-elles ont reçu un kit de dépistage et ont été invitées à effectuer elle-même le test avant de le renvoyer à un laboratoire d'analyses. La seconde partie recevait une invitation ou un rappel pour effectuer un dépistage classique chez un gynécologue.

Résultats:

- Le test à domicile et le test clinique sont d'une fiabilité et d'une précision similaires. Une légère nuance demeure toutefois : une moins grande spécificité du test à domicile, qui serait moins performant à différencier les sous-types de virus HPV (puisqu'il existe un grand nombre de phénotypes pour ce virus).
- Le taux de participation est plus élevé dans le cas des tests à domicile.

Les chercheurs concluent que le dépistage HPV à domicile (l'envoi direct du kit de dépistage et non une invitation pour le recevoir) constitue une nouvelle stratégie prometteuse qui pourrait augmenter considérablement la couverture de la population contre le cancer du col de l'utérus.

Cette stratégie pourrait augmenter la participation à ce dépistage, en ciblant les femmes qui s'en sont écartées et qui ne sont plus suivies depuis des années.

Vers une réinsertion de femmes sorties du circuit de soins

Cette étude tombe à pic alors que la France a lancé un Programme national de généralisation du dépistage du cancer du col de l'utérus en janvier 2019. L'un des enjeux de ce programme est de réussir à atteindre les femmes âgées de 25 à 65 ans "habituellement non participantes aux programmes de dépistage".

Toutes sont invitées par courrier à se rendre chez un professionnel de santé afin d'effectuer un frottis. Selon une récente étude¹, les "non participantes aux programmes de dépistage" connaissent plus souvent des situations économiques et sociales défavorables : "Près de 60% des femmes non-participantes résident dans une commune identifiée comme défavorisée et 15% étaient bénéficiaires de la CMUc".

Par ailleurs, certaines régions sont plus concernées que d'autres en raison d'un accès aux soins moins aisé, comme le Nord pas de Calais, la Franche comté ou certaines zones de la région parisienne.

Cette étude britannique suggère donc d'aller plus loin en envoyant un kit de dépistage à ces femmes. L'idée n'est pas nouvelle, "une partie du corps médical encourage la mise en place d'envoi de kit de dépistage afin de réaliser un frottis à domicile. Un tel dispositif viserait à intégrer un grand nombre de femmes désormais en marge du circuit de soin", a expliqué Christine Bergeron, Vice-Présidente de la SFCPCV, le 10 janvier dernier².

Vers un test viral systématique

Actuellement en France le protocole de dépistage est effectué en deux étapes :

- La réalisation d'un frottis tous les trois ans entre l'âge de 25 et 65 ans
- Si ce premier test révèle des anomalies, un test HPV est alors prescrit en seconde intention et remboursé. Il permet de détecter la présence de virus HPV (papillomavirus humain et en particulier les sous-types HPV 16 et 18 à haut risque de cancer). L'infection au papillomavirus humain peut disparaître spontanément mais le virus peut aussi évoluer en lésions précancéreuses dont est susceptible de résulter un cancer.

Cependant, certains pays (notamment les pays scandinaves comme les Pays Bas) recommandent l'usage du test HPV en dépistage de première intention, puisqu'il serait plus sensible que le frottis (de l'ordre de 95-100% <u>selon la Haute Autorité de Santé</u> mais moins spécifique).

Cette nouvelle étude utilisant l'envoi de test HPV à domicile pourrait plaider en faveur de l'envoi de kit pour les femmes les plus éloignées du système de soins. Une étude réalisée par le Centre de coordination des dépistages des cancers au CHU de Tours devrait permettre d'évaluer la pertinence de cette mesure à la France. En France, 17 millions de femmes âgées de 25 à 65 ans sont concernées par la généralisation de ce dépistage.

Voir aussi : Cancer du col de l'utérus : l'auto-dépistage aussi efficace que le frottis

Créé le 26 février 2019

Sources:

- 1: Etude: Caractérisation des femmes ne réalisant pas de dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis cervico-utérin en France, Stéphanie Barré and al, 2016 (accessible en ligne)
- 2 : Communiqué de presse et conférence du presse du 10 janvier 2019 sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, SFCPCV
- "Cancer du col de l'utérus : 70% des moins de 35 ans souhaitent être plus informées", communiqué de presse Roche diagnostics, 18 février 2019